

CAHIER DES CHARGES
CONDITIONS DE L'OFFRE

**LE PRÉSENT DOCUMENT A ÉTÉ ÉTABLI AU VU DES ÉLÉMENTS ET INFORMATIONS REÇUS A CE JOUR
SANS QUE LE RÉDACTEUR PUISSE EN GARANTIR L'EXHAUSTIVITÉ ET SANS QUE LA RESPONSABILITÉ
DU LIQUIDATEUR PUISSE ÊTRE ENGAGÉE POUR TOUTE INEXACTITUDE ET/OU ERREUR CONTENUE
DANS LES ÉLÉMENTS QUI LUI ONT ÉTÉ FOURNIS**

Par jugement en date du 16/10/2025, le Tribunal des Activités Economiques de Paris a prononcé la liquidation judiciaire de la **SAS MERMOZ & ASSOCIES CAPITAL HUMAIN - 51/53 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT - 75008 PARIS**. Ce même jugement a désigné la SELARL BDR & ASSOCIES, prise en la personne de Maître Florence DAUDÉ, aux fonctions de Liquidateur judiciaire.

Conformément aux dispositions des articles L642-19 et suivants, ainsi que des articles R642-22 et suivants du Code de Commerce, nous envisageons de procéder à la cession de la marque dont la société est titulaire, à savoir **TOVALEA EXECUTIVE SEARCH** dont extrait de la base marques du site DATA INPI ci-annexé.

Le présent appel d'offres ne porte que sur la marque ci-dessus mentionnée. Pour tout accessoire de la marque (site web, comptes LinkedIn, compte INPI et autres), la liquidation judiciaire n'est pas en mesure d'en garantir la consistance et il sera à la charge de l'acquéreur d'en obtenir communication auprès de Monsieur Hyppolyte BOURLET, dirigeant de la société débitrice.

❑ Avertissements :

Objet et usage du présent document : Le présent dossier de présentation a été établi à partir des éléments en possession du Liquidateur Judiciaire, afin de permettre aux éventuels candidats repreneurs de préparer les offres de reprise qu'ils pourront formuler.

Il ne peut être utilisé à d'autre fin que la préparation et la présentation d'un projet de reprise, ni communiqué à quelque tiers que ce soit sans autorisation préalable du mandataire judiciaire.

La communication du présent document implique l'engagement du destinataire à tenir en permanence confidentiel l'ensemble des informations qu'il contient, ainsi que toutes autres données ou documents de quelque nature que ce soit qui lui ont été ou lui seraient communiqués ultérieurement.

Seul le destinataire et ses conseils sont autorisés à prendre connaissance de ce document.

Information des candidats repreneurs : L'information contenue dans ce document est sélective et sera éventuellement sujette à actualisation, modification ou complément. Par conséquent, cette information n'est pas exhaustive et n'a pas la prétention de rassembler tous les renseignements qu'un acquéreur potentiel pourrait désirer recevoir.

Aucun des éléments fournis ne saurait engager la responsabilité du liquidateur judiciaire dans la mesure où l'offre a un caractère unilatéral et chaque candidat repreneur, qui est invité à s'entourer de conseils professionnels adéquats, est doit réaliser ses propres investigations afin de former son jugement sur la nature, la portée, la cohérence des éléments transmis pour information et recueillis au sein de l'entreprise et à déterminer seul le périmètre de sa proposition ; en tenant compte de toutes les conséquences financières, légales, sociales et fiscales de l'acquisition de tout ou partie de l'entreprise.

Nous rappelons que la cession autorisée par le juge commissaire de la procédure a un caractère judiciaire qui exclut les garanties ordinaires du droit commun et des vices cachés qui ne peuvent recevoir application.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce dossier ne confère aucun mandat à son destinataire.

Tout actif peut être consulté librement le site du Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires (www.cnajmj.fr), portail Actify. Le montant des honoraires de toute nature et commissions d'agence(s), ou d'apporteurs d'affaires et leur(s) bénéficiaire(s) devront figurer dans la « déclaration d'indépendance et de sincérité du prix ».

I) Contenu de l'offre

1. Précisions sur le candidat à la reprise

Le repreneur devra de manière synthétique présenter son projet économique.

● **Personne physique :** La personne physique se portant acquéreur doit fournir des renseignements précis sur son identité :

- Nom
- Prénoms
- Date et lieu de naissance
- Nationalité
- Lieu de résidence

Une photocopie de la carte d'identité devra être jointe à l'offre de reprise.

● **Personne morale :** Les statuts, un extrait Kbis de la société daté de moins de 3 mois devront être joints à l'offre ainsi que la copie de la pièce d'identité du signataire de l'offre.

La société se portant acquéreur devra fournir des informations quant à sa structure :

- Composition et répartition du capital social
- Activité
- Chiffre d'affaires
- Résultats

Si la société est en cours de constitution, l'état civil des futurs porteurs ou actionnaires ainsi que leur participation dans le capital devra être précisé, une clause de substitution en termes généraux n'étant pas admise.

2. Précisions sur le périmètre de la reprise et la portée de l'offre

- Les actifs repris

L'offre doit comporter la désignation précise des éléments incorporels repris.

- Une offre ferme et définitive

L'offre doit être ferme et définitive, en ce sens qu'elle ne peut être assortie d'aucune condition suspensive, résolutoire ou autre, de nature à compromettre la réalisation de la cession.

3. Précisions sur le prix

Le prix doit être déterminé. L'offre de reprise doit comporter un **prix en euro** ferme et définitif proposé par le repreneur.

Le prix mentionné doit être stipulé « net vendeur », à savoir hors droits hors frais : En sus du prix, l'acheteur prendra à sa charge les frais (dont droits d'enregistrements) et honoraires afférents à la cession (en ce compris les frais de rédaction de l'acte de cession).

Garantie de paiement requise : Un virement sur le compte de la **SELARL BDR & ASSOCIES** **couvrant l'intégralité du prix proposé** (références à rappeler : MERMOZ & ASSOCIES CAPITAL HUMAIN / Garantie offre marque)

Les sommes seront consignées par l'exposante et feront l'objet d'une restitution, pour les candidats non retenus, dès signature de l'ordonnance du juge-commissaire.

4. Les attestations à joindre impérativement à l'offre de reprise

Le repreneur devra joindre à son offre la déclaration d'indépendance au regard des dispositions des articles L642-3 et L642-20 du Code de Commerce ainsi que de sincérité du prix annexée au présent dossier après l'avoir dûment remplie, datée et signée.

Le questionnaire de provenance des fonds également annexé au présent dossier devra être complété.

II) Procédure et calendrier des opérations

1) Délai et remise des offres

Date limite de dépôt des offres : 21/07/2026 – 18 heures

Les offres devront être adressées par mail à l'adresse contact@bdrmj.fr dans le délai, l'objet du mail devant être le suivant « MERMOZ & ASSOCIES CAPITAL HUMAIN – Offre de cession marque ».

2) L'entrée en jouissance

L'entrée en jouissance interviendra au jour de la signature de l'ordonnance de M. le Juge-Commissaire autorisant la cession, de telle sorte qu'à compter de cette date, toutes les charges afférentes aux actifs incorporels seront supportées par le repreneur.

En cas de recours contre l'ordonnance du juge-commissaire, le cessionnaire aura l'engagement de supporter les charges dans le cadre de l'exécution provisoire, sauf à ce qu'une décision statue en sens contradictoire.

Cette condition essentielle doit être reconnue comme expressément acceptée dans l'offre de reprise.

3) Rédaction de l'acte de cession

L'acte de cession sera établi par le conseil du liquidateur, l'acquéreur pouvant se faire assister de son propre conseil.

RAPPEL : tous les frais de rédaction de l'acte sont à la charge de l'acquéreur.

Fait à Paris le 16/07/2026



Florence DAUDÉ

Annexe :

- (1) Extrait de la base marques du site DATA INPI
- (2) RIB BDR & ASSOCIES

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE ET DE SINCÉRITÉ DU PRIX

.....

Euros et que leurs bénéficiaires sont

Signature _____

Questionnaire de provenance des fonds
Personne morale

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

1 – Rôle de la personne morale dans l'opération :

2 – Identification de la personne morale

Dénomination sociale :

Forme juridique :

Capital social :

Adresse du siège social statutaire :

Adresse du siège social réel (si différent du siège statutaire) :

Adresse des établissements secondaires :

Nationalité de la personne morale :

Objet social de la personne morale :

NB : si la société n'est pas française, joindre un document justifiant de l'existence de la personne morale

IDENTIFICATION DES ASSOCIES ET DU REPRESENTANT LEGAL

3 – Les associés de la personne morale

Associé					
Noms et prénoms					
Date de naissance					
Lieu de naissance					
Nationalité					
Adresse					
Pourcentage de dé- tention					

Associé					
Noms et prénoms					
Date de naissance					
Lieu de naissance					
Nationalité					
Adresse					
Pourcentage de dé- tention					

...

IDENTIFICATION DE L'OPERATION

5 – Nature de l'opération :

6 – Objet de l'opération :

7 – Dans quel but la personne morale fait cette opération ?

Questions	Oui	Non
8 La personne morale agit-elle pour son compte ?		
9 La personne morale agit-elle pour le compte d'une autre personne ?		
Dans l'affirmative, indiquer la personne morale bénéficiaire de l'opération :		
10 – Les associés ou les dirigeants sont-ils des PPE (personnes politiquement exposées) ?		
11 – Si vous avez répondu OUI à la question précédente, les associés ou dirigeants ont-ils un lien avec un pays ou un Etat dont le dispositif LAB-FT est absent ou déficient ?		
12 – Les associés ou dirigeants résidant à l'étranger exercent-ils ou ont-ils exercé une des fonctions visées par l'article R.561-18 du Code monétaire et financier ? (cf. annexe)		

ORIGINE DES FONDS POUR L'OPERATION (prix, garantie, dépôt de garantie : virement, chèque de banque...)

13 – Origine des capitaux pour l'opération

Compte bancaire :			
Nom :			
Adresse :			
Numéro de compte :			
Montant :			
Prêt bancaire :			
Nom de l'établissement			
Adresse :			
Montant :			
Prêt non bancaire :			
Nom / Prénom / Dénomination			
Adresse :			
Montant :			
Autre : nature à préciser			
Nom / Prénom / Dénomination			
Adresse :			
Montant :			

Merci de joindre une copie des statuts de la personne morale et la liste des associés

Date :

Nom et prénom :

Qualité :

Dirigeant de la société

Personne ayant reçu pouvoir (dans ce cas joindre le pouvoir)

Signature :

**Questionnaire de provenance des fonds
Personne physique**

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE

1 – Rôle de la personne dans l'opération :

2 – Identification de la personne

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Date et lieu de délivrance du document d'identité : Sélectionnez

Joindre une photocopie de la carte d'identité ou du passeport

3 – Activité(s) professionnelle(s) exercée(s)

Questions	Oui	Non
4 – Agissez-vous pour votre compte ?		
5 – Agissez-vous pour le compte d'une autre personne ?		
Dans l'affirmative, indiquez le nom de cette personne		
6 – Êtes-vous une personne politiquement exposée au sens de l'article R.561-18 du code monétaire et financier ? (cf. annexe)		
7 – Si vous avez répondu OUI à la question précédente, avez-vous un lien avec un pays ou un Etat dont le dispositif LAB-FT est absent ou déficient ?		
8 – Résidez-vous à l'étranger et exercez-vous ou avez-vous exercé une des fonctions visées par l'article R.561-18 du code monétaire et financier ? (cf. annexe)		

IDENTIFICATION DE L'OPERATION

9 – Nature de l'opération :

10 – Objet de l'opération :

11 – Dans quel but faites-vous cette opération ?

ORIGINE DES FONDS POUR L'OPERATION (prix, garantie, dépôt de garantie : virement, chèque de banque...)

12 – Origine des capitaux pour l'opération ?

Compte bancaire :			
Nom :			
Adresse :			
Numéro de compte :			
Montant :			
Prêt bancaire :			
Nom de l'établissement			
Adresse :			
Montant :			
Prêt non bancaire :			
Nom / Prénom / Dénomination			
Adresse :			
Montant :			
Autre : nature à préciser			
Nom / Prénom / Dénomination			
Adresse :			
Montant :			

Date :

Nom et prénom :

Personne ayant reçu pouvoir (dans ce cas joindre le pouvoir)

Signature :



Relevé d'Identité Bancaire



Relevé d'Identité Bancaire
AGENCE DES CLIENTELES SIEGE
56 RUE DE LILLE
75356 PARIS SP 07

Cadre réservé au destinataire du relevé

SELARL BDR ET ASSOCIES
COMPTE REPARTITION SOUMIS FFDI
34 RUE SAINTE ANNE
75001 PARIS

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000139281S	69

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)

FR9340031000010000139281S69

Identifiant International de la banque (BIC)

CDCGFRPPXXX



Relevé d'Identité Bancaire
AGENCE DES CLIENTELES SIEGE
56 RUE DE LILLE
75356 PARIS SP 07

Cadre réservé au destinataire du relevé

SELARL BDR ET ASSOCIES
COMPTE REPARTITION SOUMIS FFDI
34 RUE SAINTE ANNE
75001 PARIS

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000139281S	69

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)

FR9340031000010000139281S69

Identifiant International de la banque (BIC)

CDCGFRPPXXX



Relevé d'Identité Bancaire
AGENCE DES CLIENTELES SIEGE
56 RUE DE LILLE
75356 PARIS SP 07

Cadre réservé au destinataire du relevé

SELARL BDR ET ASSOCIES
COMPTE REPARTITION SOUMIS FFDI
34 RUE SAINTE ANNE
75001 PARIS

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000139281S	69

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)

FR9340031000010000139281S69

Identifiant International de la banque (BIC)

CDCGFRPPXXX

Extrait de la base Marques
du site DATA INPI
16 juillet 2026

Notice complète

Logo / Image :



Identité

Numéro :	3842113
Origine :	Marque française
Marque :	TOVALEA EXECUTIVE SEARCH
Type de la marque :	Marque semi-figurative
Date de dépôt :	28/06/2011
Lieu de dépôt :	DÉPÔT ELECTRONIQUE PARIS
Statut :	Marque renouvelée
Date prévue pour l'expiration :	28/06/2031
Langue :	Français (Langue de dépôt)
Classification des éléments figuratifs :	21.01.14 ; 29.01.00
Informations complémentaires :	• Marque déposée en couleur

Intervenants

Déposant :

- MERMOZ ASSOCIES, SAS - 51 Avenue Franklin D. Roosevelt,
75008 Paris, FRANCE - Siren : 484596994

Mandataire :

- MERMOZ ASSOCIES, M. BOURLET Hippolyte - 51 Avenue Franklin
D. Roosevelt, 75008 Paris, FRANCE

Produits et services

Classification de Nice :

- 35 ; 43

Produits et services :

- Classe 35 : Publicité ; gestion des affaires commerciales ; administration commerciale ; travaux de bureau ; Diffusion de matériel publicitaire (tracts, prospectus, imprimés, échantillons) ; Services d'abonnement à des journaux (pour des tiers) ; Conseils en organisation et direction des affaires ; Comptabilité ; Reproduction de documents ; Bureaux de placement ; Gestion de fichiers informatiques ; Organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité ; Publicité en ligne sur un réseau informatique ; Location de temps publicitaire sur tout moyen de communication ; publication de textes publicitaires ; locations d'espaces publicitaires ; diffusion d'annonces publicitaires ; relations publiques ;
- Classe 43 : Services de restauration (alimentation) ; hébergement temporaire ; Services de traiteurs ; Services hôteliers ; Réservation de logements temporaires.

Historique

Marque TOVALEA EXECUTIVE SEARCH

- Publication : BOPI 2011-29 du 22/07/2011
- Enregistrement sans modification : BOPI 2011-42 du 21/10/2011
- Renouvellement sans limitation : dossier n° 2786316 du 30/06/2021 : BOPI 2021-42 du 22/10/2021
- Errata sur les renouvellements : BOPI 2021-50 du 17/12/2021
A la suite d'un problème technique d'impression, l'erratum rapportant la publication de l'erratum de la marque TOVALEA EXECUTIVE SEARCH (semi-figurative) No 11 3 842 113 prévu au BOPI 21/46 sera publié comme suit dans le BOPI 21/50 volume II partie II-3 : No National ou d'enregistrement : 11 3 842 113 Signe : TOVALEA EXECUTIVE SEARCH (semi-figurative) No de BOPI comportant l'erreur : 21/42 Date du BOPI : 22 OCTOBRE 2021 Vol : II Partie : II- Le renouvellement de la marque TOVALEA EXECUTIVE SEARCH (semi-figurative), No 11 3 842 113 a été publié par erreur dans le BOPI No 21/42 NL VOL. II du 22 OCTOBRE 2021. En conséquence, la publication de ce renouvellement est annulée et de ce fait doit être considérée comme nulle et non avenue.
- Renouvellement sans limitation : dossier n° 2786316 du 30/06/2021 : BOPI 2021-52 du 31/12/2021

Inscriptions au Registre national des marques :

- Autre acte affectant l'existence ou la validité d'un titre de propriété industrielle n° 839097 du 15/11/2021 : BOPI 2021-50 du 17/12/2021
- Transmission totale de propriété n° 839206 du 25/10/2021 : BOPI 2021-50 du 17/12/2021
- Bénéficiaire : MERMOZ ASSOCIES, SAS - 51 Avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris.